



Pb chauffage collectif / procedure qui traîne / frais

Par FrancoisD

Bonjour,

J'ai investi dans un appartement en loi scellier Il y a maintenant presque 13 ans.

Dès le départ, l'immeuble a été construit avec un système de chauffage a pellets .

Or des pannes de chauffage itératives sont survenues provoquant un manque de chauffage et d'eau chaude de manière régulière dans les appartements. Le système de chauffage a subi des réparations itérative, mais avec récurrence de ces problématiques. Ce qui a déjà entraîné de nombreux coûts via des augmentations de charges ?

Une procédure est en cours avec un avocat dans le but de défendre le syndicat des copropriétaires dans le cadre de la procédure dommage ouvrage.

Nous avons obtenu gain de cause et devons changer notre système de chauffage très prochainement (après 10ans) hors un dégât des eaux est survenu récemment, avec une plainte est en cours contre la société nous fournissant les pellets accusés d'avoir provoqué une surchauffe entraînant des ruptures de canalisations.

le DO en profitant pour accuser cette société. Le chauffage est depuis plusieurs mois à l'arrêt ainsi que l'eau chaude. La procédure est à nouveau au point mort.

Entre-temps, les locataires ont lancé une plainte auprès de la mairie, afin d'obtenir le statut d'immeuble insalubre.

Nous les copropriétaires sommes dans l'obligation de mettre en place un chauffe-eau et des convecteurs électriques temporaires afin d'éviter ce statut d'insalubrité, en attendant, nous espérons, une résolution des problèmes et la fin des procédures qui durent ?

Les frais s'accumulent? et toujours ce risque d'être classé en insalubrité et de ne plus percevoir des loyers.

je n'ai malheureusement pas pris initialement la protection juridique lors de l'adhésion à mon assurance habitation.

Faut-il monter un dossier auprès d'un avocat ?.

Qu'en attendre ?.

Y a-t-il des moyens d'aide via des associations ?.

En tant que copropriétaire, nous ne faisons que subir?

Restant à votre écoute ..

Et vous remerciant des conseils.

Cordialement.

François